



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Transfert des cendres de Descartes au Pantheon

Question écrite n° 43282

### Texte de la question

M. Georges Hage attire l'attention de M. le ministre de la culture sur une proposition qui a récemment été faite concernant le transfert au Pantheon des cendres de Descartes. Le philosophe dont on vient de célébrer le 400e anniversaire marque le point de départ de la tradition philosophique française. A ce titre, une pluralité de chercheurs et de courants de pensée reconnaissent une filiation avec ses recherches. Les cendres de Descartes sont, depuis la Restauration, dans l'église de Saint-Germain-des-Près. Il lui demande son appréciation sur cette proposition.

### Texte de la réponse

En 1996, le 400e anniversaire de la naissance de René Descartes a fait l'objet d'importantes manifestations inscrites au répertoire des célébrations nationales qui marquent la place de ce philosophe dans l'évolution de la recherche et des courants de pensée. Il n'est pas envisagé, dans l'immediat, de transférer au Pantheon les cendres de René Descartes, qui sont dans l'église de Saint-Germain-des-Près.

### Données clés

**Auteur :** [M. Hage Georges](#)

**Circonscription :** - COM

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 43282

**Rubrique :** Cérémonies publiques et commémorations

**Ministère interrogé :** culture

**Ministère attributaire :** culture

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 septembre 1996, page 5129

**Réponse publiée le :** 18 novembre 1996, page 6028